

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 18 mars 2013

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 mars 2013 convoquée le 7 mars 2013*Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET**Absents : Viviane JURADO (excusée)**Pouvoir :**Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET***Approbation du compte rendu de la réunion du****Le compte rendu de la réunion du 9 janvier** est approuvé après la modification du plan de financement du logement communal selon le schéma suivant :

	Taux	Montant	Obs
Coût prévisionnel HT		40000,00	
MO	7%	2800,00	
CSPS	2%	800,00	
Coût total HT		43600,00	
TVA	7%	3052,00	
Coût TTC		46652,00	
Subventions attendues			
PALULOS	2%	1000,00	
Conseil Général	16%	7650,00	30 % avec Plafond 7650
Conseil Régional	10%	4280,00	du TTC hors MO => sur TTC
DETR	21%	10000,00	25% avec plafond 10000
Com Com	5%	2500,00	
Autofinancement	3%	1222,00	
Total		26652,00	

Prêt CDC	2,85%	20000,00	Sur 10 ans	192 €/mois
Loyer maxi pour un logement social :	5,39 € m²			€ 258,72

La délibération sera faite après accord des services de l'état sur ce schéma.

Le compte rendu de la réunion du 5 février 2013 est adopté à l'unanimité**Comptes rendus des réunions des délégués**

Pas de réunion en dehors du SIVOM

SIVOM

Réunion du 11 mars 2013 :

1. contexte :

La présidente, Nicole Fossat, a démissionné et sa démission a été acceptée par la préfecture.

La réunion est donc convoquée par la vice présidente, Dominique Tolosa. Tous les délégués et l'ensemble des maires sont présents.

Le compte administratif, communiqué aux délégués, fait apparaître :

- un équilibre sur le budget cantine
- un déficit de 4700 € au budget RPI, mais après 15000 € de virement au budget CLSH
- un déficit de 17000 € au budget CLSH

Devant cette situation, les décisions concernant l'élection du nouveau président et la modification du rythme scolaire, qui entraînera de nouvelles dépenses, donne lieu à un débat important et une intervention des maires présents.

2. Dans ces conditions, il est décidé :

- D'élire un nouveau bureau composé de maires : Président Claude Monaco, maire de Lieurac, vice président Alain Palmade, maire de Dun, secrétaire Jean-François Spriet, maire de Vira.
- de créer une commission finance composée des 6 maires et de Dominique Tolosa pour travailler sur les mesures correctrices et préparer un nouveau budget 2013
- de reporter la décision sur les rythmes scolaires et de demander l'expertise de Monsieur Casado de la communauté de communes de Mirepoix pour en évaluer la faisabilité et son coût

Informations budgétaires

Le compte de gestion (percepteur) confirme les résultats prévus : excédent de fonctionnement à 22901.67 € et excédent global, avec reports, à 53 349.49 €.

La prochaine réunion du conseil municipal, le 27 mars prochain, sera consacré à l'analyse détaillée des résultats 2012 et au budget 2013.

Etat de la voirie communale

Igor Cabezos et Jean-Louis Clauzet sont allés sur le terrain et ont constaté les problèmes présents sur l'impasse des Galinières et sur le chemin de La Coume.

Igor présente un budget pour l'ensemble (environ 900 €). La réalisation des travaux est décidée par le conseil et Igor Cabezos s'occupera de les faire réaliser dès que les conditions climatiques le permettront

Délibération ATESAT

La délibération, nécessaire pour l'intervention de la DDT, a été prise dans le cadre de la réunion précédente.

Courrier de la préfecture sur l'extension du cimetière

La préfecture nous signale que, en instruisant le dossier de demande de subvention DDTR, le DDT a émis un avis technique accompagné de prescriptions sur l'accessibilité.

Il faudra prendre contact avec les services pour analyser concrètement le projet. Il serait utile que Jean-Louis et Hélène soient présents lors de cette réunion.

Information sur le lancement d'une étude d'opportunité en vue de la création d'un Etablissement Public Foncier Local sur le département de l'Ariège

Ce projet, déjà ancien, entre dans une phase concrète :

EPFL a pour objet de réaliser pour ses membres (les collectivités locales), toute acquisition foncière ou immobilière en vue de constituer des réserves foncières

Son périmètre sera celui des **EPCI adhérentes** et compétentes ou des communes qui auront délibéré favorablement

EPLF apporte une aide à l'acquisition foncière pour faciliter les politiques locales de l'habitat, permettre de maîtriser les coûts du foncier et d'apporter une capacité d'ingénierie financière.

Il met en œuvre les acquisitions financières par voie amiable ou par droit de préemption délégué.

Il porte les biens acquis pour le compte de ses membres sur une durée définie par une convention.

Les objectifs étant la maîtrise de l'étalement urbain, l'urgent étant l'attractivité des centres bourgs.

Délibérations :

- Délibération N° 1 : « participation de la commune de Vira à la procédure de passation d'un marché public d'assurances statutaires lancée par le CG09 »
Une délibération, favorable à cette démarche, a déjà été prise car l'initiative intéresse la commune pour l'assurance rémunération du personnel communal. Toutefois la procédure doit être relancée sous forme d'un appel d'offres européen. Une nouvelle délibération du conseil est donc nécessaire.
Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.
- Délibération N° 2 : autorisation de renouveler la ligne de crédit de 20000 € au CA
Depuis de nombreuses années, nous avons une ligne de crédit. Celle-ci arrive à échéance en avril. Le maire propose donc au conseil de la renouveler. Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité.
- Délibération N° 3 autorisant l'achat d'une partie de la parcelle ZA34 destinée au parking sur la rue Rescanières – complément à la délibération du 18 août 2011
Le propriétaire a signé la demande de modification parcellaire, datant de 2011.
Une promesse de vente est en préparation par le notaire.
Le prix sera de 22 €/m². Une délibération a déjà été prise le 18 août 2011, mais sans mention de prix. Le conseil autorise, si nécessaire et à l'unanimité, le maire à compléter la délibération avec le prix du terrain.

Travaux sur le logement communal

Le conseil approuve le nouveau plan de financement (voir 1^{er} point du compte rendu).

Questions diverses

- Cumulus salle des fêtes : le devis est de 970.51 € (200 l Thermor stéatite) avec la pose d'un robinet extérieur. Le problème sera vu lors du budget.
- Demande de Z'Art en Douc de connaître le devenir de leur demande de subvention : réponse lors du budget
- Demande de la procédure pour la privation d'un chemin communal : nécessité de déclassement par le conseil municipal mais pas de procédure de déclaration d'utilité publique réservée aux expropriations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération participation de la commune à la procédure appel d'offres du CG	Brigitte	15 j	Prête dans Agedi
Délibération ligne de crédit	Brigitte	Dès proposition	
Achat de parcelle	Brigitte	Si nécessaire	